



CNAS du 13 octobre 2025

Déclaration préalable UN1TÉ.MI FO

Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,

Nous vous remercions de votre présence à cette commission et nous ne doutons pas de votre intérêt pour l'action sociale au ministère de l'Intérieur.

Néanmoins, UN1TÉ.MI FO regrette que cette instance se réunisse aujourd'hui pour la première fois en 2025, et que le secrétaire général du ministère n'ait pu se libérer pour y participer.

Je vous rappelle en effet que la commission prévue le 2 juin, et dont nous avons demandé l'avancement, a été annulée.

Certes, de nombreux groupes de travail se sont réunis en 2025 mais UN1TÉ.MI FO souhaite que toute son importance soit donnée à la CNAS et rappelle l'article 14 de l'arrêté du 5 septembre 2022 qui prévoit sa réunion au moins deux fois par an.

Vous le savez, UN1TÉ.MI FO, accorde une importance primordiale à l'action sociale et revendique une vraie politique d'action sociale.

Nous l'avions dit à M le Ministre Retailleau lors de sa venue.

D'ailleurs, nous souhaitons que tout soit mis en œuvre pour des actions CNAS qui touchent l'ensemble des collègues.

Parmi les sujets phare, la restauration au ministère de l'intérieur est au cœur de nos préoccupations : pour UN1TÉ.MI FO, il faut une restauration accessible à tous, avec des prestations identiques, adaptées aux territoires, au même prix pour tous les périmètres du ministère de l'Intérieur : les sujets de l'harmonisation et de la convergence sont toujours et plus que jamais d'actualité.

Nous espérons avoir un retour rapide de l'enquête IGA et que soit trouvés des leviers d'action qui pourraient bénéficier à tous nos collègues du ministère de l'Intérieur ;

Le ministre a doublé en 2024, le budget ESR (espace sociaux de restauration) le faisant passer de 300 à 600 000 euros, ce qui était très positif mais si l'on regarde les années précédentes on était sur un montant bien supérieur avec une ligne ESR distincte de celle de la restauration. S'agissant des ESR, ceux-ci avaient d'ailleurs vocation à combler le manque de structures mais les collègues qui les utilisent n'ont pas la PIM ou de prestation d'aide complémentaire.

Sur le sujet des ESR, lors de l'année 2024, des travaux avaient permis de réfléchir et avancer sur une nouvelle instruction ESR, dont nous aurions souhaité la présentation bien plus tôt pour une mise en œuvre dès début 2025 : heureusement, vous l'avez enfin mise à l'ordre du jour !

Sans surprise et on le sait, le budget de l'action sociale est tourné vers la restauration pour 80%, mais il ne faut pas oublier tous les autres sujets d'action sociale nécessaires à l'attractivité de notre ministère.

Parmi ceux là, il faut relever le sujet de l'enfance et l'on regrette les difficultés pour créer des crèches dont les projets sont pourtant bien avancés ou encore le risque de fermeture de crèches existantes.

De plus, la médecine de prévention nécessite des moyens supplémentaires, humains et financiers, pour renforcer le dispositif de médecins et les attirer vers notre ministère. En effet, UN1TÉ.MI FO alerte sur ce réseau qui souffre de plus en plus de départs et non remplacements, et regrette que la part consacrée au budget soit restée identique sur ce poste qui nécessiterait une forte impulsion.

Le sujet du logement devrait aussi se trouver au centre des préoccupations avec des collègues en difficulté pour se loger, sans compter les risques qui pèsent sur eux avec l'inflation grandissante et la fin du dispositif d'encadrement des loyers programmé le 23 novembre 2026 si rien n'est fait

Nous vous remercions d'annexer cette déclaration